



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 11 décembre 2023

EN RÉSUMÉ

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

- M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, s'est entretenu avec M. Arnaud ROBINET, maire (Horizons) de Reims, vice-président du conseil régional du Grand Est, président de la Fédération hospitalière de France.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

- M. Aurélien ROUSSEAU, ministre de la Santé et de la Prévention, a participé au Conseil du numérique en santé.
- Mme Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a assisté à l'ouverture des assises hospitalo-universitaires au Palais des Congrès de Versailles, puis a clôturé l'assemblée générale de France Universités à Paris.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

- M. Aurélien ROUSSEAU, ministre de la Santé et de la Prévention, a participé au 2ème Comité de pilotage de la transition écologique du système de santé, aux côtés de MM. Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie, et Mme Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

Nominations

M. Yanis M'ZALI, ancien collaborateur de Mme Chrysoula ZACHAROPOULOU et de M. Gabriel ATTAL, rejoint Gavi, l'Alliance du Vaccin.

M. Charles-Emmanuel BARTHELEMY, ancien collaborateur de M. François BRAUN, a été nommé adjoint à la sous-directrice de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins à la direction générale de la santé.

Le Parlement approuve le renouvellement de Mme Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL dans ses fonctions de directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Projet de loi sur la fin de vie**: Le projet de loi "sur le modèle français de la fin de vie" promis par M. Emmanuel MACRON sera "présenté courant février" 2024, après un plan décennal sur les soins palliatifs.
- **Médecins généralistes**: Le nombre de médecins généralistes libéraux a baissé de 3,5 % en dix ans, selon des chiffres publiés par l'Assurance maladie à l'occasion des négociations conventionnelles avec les praticiens libéraux. Cette érosion des effectifs de généralistes libéraux pourra fournir des arguments aux syndicats de praticiens, qui dénoncent la faible attractivité de leur métier et réclament des gestes forts en leur faveur. Et ce d'autant plus que le nombre total de médecins (dont les spécialistes) n'a jamais été aussi important en France : 230 000 contre 218 000 en 2013 (+3,8 %), selon les chiffres de la Drees. Le nombre de spécialistes a continué d'augmenter ces dernières années mais le nombre de généralistes a reculé, passant sous la barre des 100 000 (-1,9 %), selon les chiffres de la Drees. Malgré cette désaffection relative, les nouveaux médecins continuent d'arriver, avec un nombre d'installations qui n'a jamais été aussi élevé - même si elles ne suffisent pas pour compenser les départs (2357 installations par an aujourd'hui contre 1.224 en 2011, selon la Cnam).
- **Sécurité sociale**: La Caisse d'amortissement de la dette sociale-Cades ne pourra pas prendre en charge les futurs déficits de la Sécurité sociale, sans un redressement "crédible" des comptes de la branche maladie, a assuré son président Jean-Louis REY, à l'occasion de la présentation des résultats de la Caisse.
- **PJLC IVG**: "L'idée, c'est que le Congrès soit convoqué le 5 mars prochain, le président de la République nous l'a dit hier (mardi) en Conseil des ministres", a annoncé sur Sud Radio la ministre des Solidarités et des Familles Aurore BERGE, après que la date du 4 mars a été envisagée dans un premier temps par M. Emmanuel MACRON. "Quand on a une majorité qui garantit qu'on puisse inscrire l'IVG dans la Constitution, on le fait, et on n'attend pas que ce soit plus le cas", a-t-elle plaidé. Le texte, inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 24 janvier, serait étudié au Sénat le 26 février, laissant peu de temps à une éventuelle navette supplémentaire.

